



CHALLENGE de Noël 10M – décembre 2024 Carabine – Pistolet



Les adhérents de la STM sont conviés au challenge interne 10M qui peut être tiré à la convenance de chacun dans les horaires d'ouverture du club à partir du :
07/12/2024 et jusqu'au 15/12/2024.

Disciplines de Précision :
- Carabine et pistolet
Nombre de coups 40 : 2 plombs par carton au pistolet, 1 plomb par carton à la carabine

Tirs sur cible électronique ou cible papier.
Prêt d'arme : OUI

Tarif engagement : Gratuit
Les tireurs apportent leurs propres plombs. Des plombs sont disponibles à la vente à l'accueil.

Extrait de Règlement : Une seule participation par discipline. Le match est tiré en une seule fois dans une durée maximum de 1h00 sur cible électronique ou papier.
Récompense au premier sénior (S1 ou S2 ou S3) **et** dame (D1 ou D2 ou D3) pour chaque discipline sans distinction d'âge.
Récompense au premier de chaque catégorie pour l'école de tir (PG, PF, BG, BF, MG, MF, CG, CF, JG, JF)
Lecture du palmarès le 15/12/2024 à 11h30 dans l'espace buvette du club.

Contact, pré-inscription et informations : Challenge.STM.2022.12@gmail.com



CHALLENGE de Noël 10M – Décembre 2024 Carabine – Pistolet



Règlement détaillé :

1.1 – Tous les adhérents de la STM peuvent tirer le challenge quelle que soit leur catégorie d'âge.

☐ **Disciplines de précision**, Nombre de coups selon le règlement ISSF :

- Poussin et Benjamin : 30 coups
- Minimes 40 coups
- Cadet, Junior et Dame 1, Dame 2, Sénior 1, Sénior 2, Sénior 3 : 40 coups.
- Dame 3 : 40 coups.

Carabine : 1 coup par carton , comptage au dixième avec la machine.

Pistolet : 2 coups par carton, comptage au point entier avec la machine.

Le prêt d'arme du club est possible pour les disciplines carabine et pistolet précision.



CHALLENGE de Noël 10M – Décembre 2024 Carabine – Pistolet



1.2 - Les tirs se font par défaut sur des cibles **papier ou électronique**

1.3 – Les tireurs habitués aux pas de tir 25M et 50M sont les bienvenus dans ce challenge.
Une arme à air comprimé sera prêtée gracieusement par le club pour la seule participation au challenge.

2 – **Une seule participation par discipline** est autorisée, c'est-à-dire qu'un athlète peut tirer
Toutes les disciplines (Carabine, pistolet) une seule fois.
En cas de pluri-disciplines il n'est pas obligatoire de tout tirer le même jour.

Les compétiteurs se présentent au comptoir d'accueil et s'annoncent pour tirer le challenge dans la discipline de leur choix, le permanencier leur remet des cibles numérotées (sauf en cas d'utilisation de la cible électronique).



CHALLENGE de Noël 10M – Décembre 2024 Carabine – Pistolet



3 – Cibles électroniques :

3.1 – Pour les cibles électroniques les blasons pourront être changés si nécessaire à la convenance du tireur mais impérativement à l'ouverture du pas de tir 10M et dans le respect des règles de sécurité afférentes à l'entrée dans la zone de tir.

3.2 – A la fin de l'épreuve l'athlète imprime son score depuis la télécommande de la cible électronique puis il remet la feuille de match au permanencier.

4 – Cibles papier :

4.1 – Les cibles papiers sont à utiliser dans l'ordre de la numérotation des cibles (en bas à droite). Pour les pistoliens 2 coups sont tirés par cible, pour les carabiniers 1 seul coup. Les cibles d'essais ont le coin supérieur tamponné au nom du club).

4.2 – A la fin du match les cartons de match sont remis dans l'ordre de la numérotation au permanencier. Les points ne seront pas forcément immédiatement comptés, il est nécessaire qu'une des personnes sachant se servir de la machine compter les points soit présente.



CHALLENGE de Noël 10M – Décembre 2024 Carabine – Pistolet



5.1 – Fair play et bonne humeur sont de mise, l'objectif étant avant tout de passer un moment agréable.

5.2 – Le palmarès est publié sur le tableau d'affichage au comptoir d'accueil.

La lecture officielle du palmarès avec remise des prix aura lieu le dimanche 15 Décembre 2024 à 11h30 dans l'espace buvette de la STM.

5.3 – Les récompenses sont accordées :

Disciplines de précision : Au premier de chaque catégorie (PF, PG, BG, BF, MG, MF, CG, CF, JG, JF), au premier senior homme (S1 ou S2 ou S3) **et** à la première dame (D1 ou D2 ou D3).

6 – La STM fait le choix d'organiser cet évènement sans faire payer les athlètes. Les tireurs apportent leurs propres plombs. Des plombs sont en vente au comptoir d'accueil.

Venez nombreux 😊.